



TBLDC Consultants FZCO

Connecter l'Afrique au monde



FOIRE AUX QUESTIONS SUR LE VISA D'ENTRÉE POUR LES ÉMIRATS ARABES UNIS

Q.

Quels documents dois-je fournir pour obtenir ce visa?

R.

Vous devez fournir une copie numérisée claire de la page de données bio de votre passeport et une photo de format passeport standard claire. Le passeport du demandeur doit être plus de six mois avant la date d'expiration du passeport.

Q.

Combien de temps ce visa est-il valable ?

R.

Le porteur de ce visa est autorisé à séjourner légalement aux Émirats arabes unis jusqu'à 30 jours, après quoi il doit soit quitter le pays, soit contacter notre bureau pour prolonger son séjour de 20 jours supplémentaires.

Q.

Ce visa est-il valable pour une entrée simple ou multiple?

R.

Il s'agit d'un visa à entrée unique qui expire au moment où le titulaire du visa quitte les Émirats arabes unis.

Q.

Puis-je trouver un emploi avec ce visa ?

R.

Il s'agit d'un visa touristique et il est ILLÉGAL de travailler aux Émirats arabes unis en utilisant ce visa, que votre travail soit rémunéré ou bénévole. Les Émirats arabes unis ont une procédure élaborée et simple pour la délivrance de visas de travail. Veuillez noter que les visas de travail aux Émirats arabes unis sont délivrés GRATUITEMENT par l'employeur concerné et que l'employé ne paie rien pour obtenir ce visa. Pour plus d'informations sur les procédures d'emploi aux Émirats arabes unis, veuillez nous envoyer un e-mail à enquiry@tbldc.org

Q.

Quel est le délai de traitement des visas?

R.

Après avoir rempli un formulaire de demande et effectué le paiement via Warri, il faudra 48 heures pour que votre visa soit prêt.

Q.

Puis-je suivre ma demande de visa?

R.

Oui, le demandeur de visa peut suivre le processus de demande à tout moment en se connectant sur notre portail <https://tbldc.travel/CheckVisaStatus> Il suffit d'entrer les détails demandés et le système vous donnera un statut mis à jour de votre demande

Q.

Pourquoi une demande de visa à Dubaï est-elle rejetée?

R.

Si votre demande de visa comporte des fautes de frappe dans le nom, le numéro de passeport, le code de la profession et d'autres informations telles que la date de naissance, la délivrance et l'expiration du passeport, la demande peut être retardée ou rejetée. Si les copies numérisées de votre passeport sont floues, l'immigration des Émirats arabes unis peut rejeter ou retarder le processus. Une demande de visa sera également rejetée si la validité du passeport du demandeur est inférieure à six mois. Une demande de visa peut également être rejetée en raison de problèmes de sécurité nationale.

FREQUENTLY ASKED QUESTIONS ABOUT UNITED ARAB EMIRATES ENTRY VISA

Q.

Vais-je être remboursé si ma demande de visa est rejetée

R.

Il n'y a AUCUN remboursement si une demande de visa est rejetée

Q.

Est-il facile d'obtenir un visa pour Dubaï ?

R.

Obtenir un visa de Dubaï est très simple si vous avez tous les documents nécessaires et que vous remplissez correctement le formulaire de demande de visa.

Q.

Comment recevoir le visa?

R.

Le visa Dubaï Émirats Arabes Unis est un document électronique et il sera envoyé au demandeur de visa via l'une des méthodes suivantes :

- Whatsapp
- Messenger
- Télégramme
- Courriel
- Le client peut télécharger directement le visa depuis notre portail

Le demandeur de visa doit dès réception du visa l'imprimer et le montrer à l'agent de contrôle des frontières à son arrivée à l'aéroport de Dubaï

Q.

En cas d'urgence à Dubaï, comment puis-je être assisté?

R.

Lorsque l'urgence est un cas réel digne d'assistance, nous sommes heureux d'être utiles. Envoyez un SMS ou un message WhatsApp à nos lignes d'opération 24 heures sur 24 +971527696621 et +971568269047 ou un membre de notre équipe vous aidera.
